



No de résolution  
ou annotation

**Période de questions**

- Un contribuable demande si la municipalité procédera à un deuxième épandage d'abat poussière cette année;
- Un contribuable demande le suivi concernant les conteneurs au Lac-Jerry;
- Un contribuable demande des informations concernant le projet de fibre;

**Levée de l'assemblée**

À 20h30, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Alain Thériault, Linda Levesque et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-154-19

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Noël Moreau  
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

RS-155-19

**Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.**

Il est proposé par Alain Thériault

que le procès-verbal de la réunion du 3septembre 2019 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**Conciliation bancaire**

La conciliation bancaire démontre un solde au 31-08-2019 de 76,850.28 \$ au compte courant et de 111,800.70 au fond de roulement.



No de résolution  
ou annotation

RS-156-1-19

Période de questions

Aucune question

Approbation des comptes

Il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

**Liste des comptes à payer OCT 2019**

1.	Petite caisse	Pauline Bossé	60.00	
		Poste Canada	60.95	
		Korvette	<u>3.70</u>	124.65
2.	Bell Canada	municipalité rue publique & Caserne		457.13
3.	Hydro Québec (Centre Communautaire, rue globale)			950.99
4.	Bell Mobilité (Denis, employé)			38.98
5.	BMR			2,352.80
6.	Sébastien Dumont			500.00
7.	Excavation Gilles Patoine			5,933.58
8.	P.Beaulieu Électrique			2,154.20
9	Construction Michaud Tennis (cisolift)			517.39
10.	Électronique Mercier			71.04
11.	Place du Travailleur			120.72
12.	Pétrole Irving			334.67
13.	Doyon Després			716.80
14.	Lynda Dumont (mars à août 2019)			1,842.89
15.	Pièces Tennis			483.20
16.	Usinage Industriel			169.39
17.	Commerçants de la Chaudière			15.35
18.	Service Kopilab			192.27
19.	Joseph Dumont			30,520.68
20.	Sorties pompiers			2,663.50
21.	CRSBP (carte d'abonnement, code zébré)			19.71
22.	R.I.D.T			15,202.88
23.	Construction DJL			6,379.66
24.	Entr. Rémi Charest			32,099.44
25.	Info Dimanche			132.22
26	Manic Sanitation			978.88
27.	Poste Canada			220.06
28.	Michaud Briques & Pierre			328.17
29.	G.L.D enr (sound blast gratte neige)			459.90
30.	Aménagement Lamontagne			4,617.17
31.	Purolator			20.91
32.	Carrefour du camion			321.93
33.	Plomberie G.M. enr			39.37
34.	Épicerie des 4 Sous			6.94
35.	Bell (internet garage)			94.69
36.	Martin & Levesque (vêtements pompiers)			1,616.31
37.	Sel Warwick			10,919.99
38.	Chambre de commerce du Témiscouata (souper-rencontre)			50.00
39.	Robitaile Équipement (équipement hiver)			9,035.89
40.	RDL Courrier (transport)			38.84
41.	Peterbilt (inspection camion Sterling)			178.79
42.	Englobe (surveillance travaux Rte Les Étroits-Packington)			5,950.31



No de résolution ou annotation		
43.	Énergie & Ressources naturelles (avis de mutation)	20.00
44.	Ville de Dégelis (entraide pompiers)	240.19
	<b>Total</b>	<b>139,132.48</b>
45.	Excavation Patoine (sable tamisé)	12,245.00
46.	Place du Travailleur (boite Régis Dumont)	201.21
47.	Épicerie des 4 Sous (fourniture garage)	9.44
48.	Pièces Témis	74.42
49.	CMP Mayer (fourniture pompier)	2,390.62
50.	Dickner	61.16
51.	Hydro Québec (cantine, plage, pompier, bureau municipal)	1,963.86
52.	Commerçant de la Chaudière	30.86
53.	Émilien Beaulieu (frais de déplacement Québec)	1,368.91
53.	Hydro Québec (rue globale, garage)	345.64
54.	Camion R.D.L (achat camion Western)	183,155.18
55.	BML (Rte du Lac Jerry)	1,553,528.17
56.	Joseph Dumont (transport abrasif)	4,855.30
57.	Hydro Québec (éclairage de rue, garage)	345.64
	<b>Total</b>	<b>1,899,446.25</b>

#### **Commission des loisirs : Aide financière**

Il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de l'aide financière de 5,000 \$ à la Commission des loisirs pour l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité

#### **RS-158-19 R.I.D.T. : Adoption des prévisions budgétaires 2020**

Il est proposé par Guillaume Morin  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata démontrant des revenus et des dépenses de 3 718 138 \$.

Adoptée à l'unanimité

#### **RS-159-19 Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec**

Il est proposé par Jules Soucy  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le dernier paiement de 21,915.\$ pour les services de la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité



**Résolution d'adjudication : Soumissions pour l'émission de billets**

Date d'ouverture :	7 octobre 2019	Nombre de soumissions	3
Heure d'ouverture	14 h	Échéance moyenne :	3 ans et 11 mois
Lieu d'ouverture	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission	15 octobre 2019
Montant :	1 820 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Packington a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 octobre 2019, au montant de 1 820 000 \$

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article:

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.			
190 000 \$	2,00000 %	2020	
195 400 \$	2,10000 %	2021	
201 100 \$	2,15000 %	2022	
206 900 \$	2,20000 %	2023	
1 026 600 \$	2,25000 %	2024	
Prix : 98,88000	Coût réel : 2,523355 %		

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA			
190 000 \$	2,55000 %	2020	
195 400 \$	2,55000 %	2021	
201 100 \$	2,55000 %	2022	
206 900 \$	2,55000 %	2023	
1 026 600 \$	2,55000 %	2024	
Prix : 100,00000	Coût réel : 2,55000 %		

3 - CD DES LACS DE TÉMISCOUATA			
190 000 \$	2,60000 %	2020	
195 400 \$	2,60000 %	2021	
201 100 \$	2,60000 %	2022	
206 900 \$	2,60000 %	2023	
1 026 600 \$	2,60000 %	2024	
Prix : 100,00000	Coût réel : 2,60000 %		



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de la paroisse de Packington accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 15 octobre 2019 au montant de 1 820 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 267-2013, 274-2014, 299-2018 et 307-2019. Ces billets sont émis au prix de 98,88000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité

RS-161-19

**Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 820 000 \$ qui sera réalisé le 15 octobre 2019**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Paroisse de Packington souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 820 000 \$ qui sera réalisé le 15 octobre 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
267-2013	202 600 \$
274-2014	98 400 \$
299-2018	1 293 250 \$
307-2019	225 750 \$

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 299-2018 et 307-2019, la Paroisse de Packington souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Jules Soucy  
et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 octobre 2019;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 15 avril et le 15 octobre de chaque année;
3. billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);



No de résolution  
ou annotation

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	190 000 \$	
2021.	195 400 \$	
2022.	201 100 \$	
2023.	206 900 \$	
2024.	213 000 \$	(à payer en 2024)
2024.	813 600 \$	(à renouveler)

ATTENDU QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 299-2018 et 307-2019 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 octobre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée à l'unanimité

RS-162-19

**Programme d'aide à la voirie locale – Volet – projets particuliers d'amélioration**

ATTENDU QUE la municipalité de Packington a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,  
il est proposé par Jean-Noël Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve les dépenses d'un montant de 38,430.\$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

RS-163-19

**Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Redressement des infrastructures routières locales RIRL-2018-781**

ATTENDU QUE la municipalité de Packington a pris connaissance des modalités d'application du volet redressement des infrastructures routières locales du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE la municipalité de la paroisse de Packington a réalisé les travaux du 01 août au 30 septembre 2019;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés sur la route des Étroits et que le coût total avant taxes se chiffre à 1 396 290.77 \$;

POUR CES MOTIFS,  
il est proposé par Alain Thériault  
et résolu



No de résolution  
ou annotation

RS-164-19

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington approuve les dépenses d'un montant de 1 605 385.31.\$ après taxes, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

**Sécurité civile : Demande d'aide financière – Volet 3**

Il est proposé par Jules Soucy  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le directeur général de valider avec les autres municipalités du Témiscouata si elles sont intéressées à s'unir pour présenter un projet dans le cadre du Volet 3 de la sécurité civile pour que les résolutions des conseils puissent se faire en décembre prochain.

Adoptée à l'unanimité

RS-165-19

**FDT : Projet Nouvelle aventure camping municipal**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande une aide financière de 4,208.\$ au Fonds de développement des territoires pour le projet nouvelle aventure camping municipal. Autorise Denis Moreau ou Denis Clermont a présenté pour et au nom du conseil la demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité

RS-166-19

**Mandat à l'urbaniste Richard Brunet pour l'exclusion de la zone agricole des lots 4854505 et 4854506**

**ATTENDU** le projet de monsieur Alain Pelletier, à l'effet d'adresser une demande d'exclusion à la CPTAQ des lots 4854505 et 4854506 du cadastre du Québec;

**ATTENDU** que Monsieur Alain Pelletier a mandaté Richard Brunet, de la firme TERRITOIRE, à constituer le dossier de présentation à la CPTAQ;

**ATTENDU** que la Loi n'autorise pas Monsieur Alain Pelletier à présenter lui-même la demande d'exclusion, celle-ci ne pouvant être présentée que par la Municipalité ou par la MRC pour un projet dont elles se font promotrices;

**EN CONSÉQUENCE,**

il est proposé par Jules Soucy  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la firme **TERRITOIRE**, représentée par M. Richard Brunet, urbaniste, à piloter et représenter les parties dans cette requête à la CPTAQ, sans frais pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**Municipalité Grenville-sur-la-Rouge : Appui**

Considérant que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver, Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;

Considérant que les dirigeants de Canada Carbon attaquent les décisions démocratiques qui relèvent du pouvoir exclusif du conseil municipal et de ses citoyens;

Considérant que la poursuite de 96M\$ intentée par Canada Carbon représente un enjeu sans précédent et important pour toutes les municipalités du Québec;

**EN CONSÉQUENCE,**

il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington appuie la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans le règlement du litige qui l'oppose à l'entreprise d'exploration minière Canada Carbon pour faire reconnaître le droit d'une municipalité de régler sur son territoire pour protéger l'environnement et la qualité de vie de ses citoyens.

Adoptée à l'unanimité

**RS-168-19**  
**Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile**

Il est proposé par Jean-Noël Moreau  
Et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Qu'Émilien Beaulieu, maire et Denis Moreau, directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Adoptée à l'unanimité

**RS-169-19**  
**Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile / Centre d'hébergement**

Il est proposé par Alain Thériault  
Et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile, centre d'hébergement et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Qu'Émilien Beaulieu, maire et Denis Moreau, directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

**Serge Beaulieu : Offre**  
M. Serge Beaulieu offre de vendre à la municipalité, pour un développement domiciliaire, le terrain en zone blanche lui appartenant. Il estime à 6 à 8 terrains le potentiel du développement. Il offre de vendre ses terrains à 0.15 cent du pied carré.

Le Directeur général avait déjà transmis la réponse verbale du conseil à M. Beaulieu à l'effet que le conseil était très en faveur que M. Beaulieu développe un projet de terrain domiciliaire et que le conseil était d'avis de construire l'infrastructure de la rue.

Le Conseil désire discuter du dossier lors d'un prochain plénier.

**RS-170-19**

**Rapport des coûts de confection des abrasifs 2019-2020**

Le Directeur général dépose le rapport de confection des abrasifs pour la prochaine saison hivernale 2019-2020, le coût à la tonne est de 14.75 \$ pour une dépense totale de 31,944.97 \$ pour 2166 tonnes.

Après délibération,  
il est proposé par Jean-Noël Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du rapport.

Adoptée à l'unanimité

**Vol du panneau solaire et du chargeur sur la remorque Traffic Logic**

Le Directeur général informe les membres du conseil que nous avons eu un vol du panneau solaire et du chargeur sur la remorque Traffic Logic. Le coût de remplacement de ses deux pièces se chiffre à 545.\$ plus taxes.

Un rapport de police sera produit et l'on demandera la collaboration des contribuables pour savoir s'il y a une ou des personnes qui auraient vu ce méfait de bien vouloir communiquer avec la municipalité ou la Sûreté du Québec.

**RS-171-19**

**Sécurité civile : Panneau pour génératrice**

Le Conseil, dans ses démarches pour la mise à jour de son plan des mesures d'urgence, désire faire installer un panneau pour génératrice au garage municipal, au bureau, au poste incendie et au chalet communautaire. Le Conseil et d'avis de faire installer les quatre panneaux pour un 100 ampère. Le coût pour chacune des installations est soumissionné à 1780.\$ plus taxes applicables.

Après délibération,  
il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'installation de quatre (4) panneaux pour génératrice au garage municipal, au bureau, au poste incendie et au chalet communautaire. Il faudra s'assurer qu'au chalet communautaire nous puissions collecter du chauffage et de l'éclairage.

Adoptée à l'unanimité

### Compte-rendu de diverses réunions

M. le maire donne le compte-rendu de ses différentes réunions, rencontres et le congrès qu'il a participé durant le dernier mois.

### Période de questions

- Une contribuable félicite le conseil pour la réalisation de la route ainsi que les infrastructures que nous avons dans notre milieu.
- Une contribuable déplore le peu d'activité organisé durant l'été au camping et à la plage municipale.
- Une contribuable demande de l'information concernant les sentiers Quad dans le secteur du lac Jerry.<sup>3</sup>
- Une contribuable demande si le conseil a légiféré concernant les chiens errants.
- Un contribuable demande des informations concernant les conteneurs et son remplacement.

### Levée de l'assemblée

À 21 h 00, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

*Émilien Beaulieu*  
